

## CGV MEDEO FORMATION

### Désignation

La SAS MEDEO FORMATION désigne un organisme de formation continue d'adultes et formation en apprentissage, dont le siège social est situé 3 Bd de Clairfont Naturopole Bag 1<sup>er</sup> Étage – 66350 TOULOUGES.

Dans les paragraphes qui suivent il est convenu de désigner par :

- Client/bénéficiaire : Toute personne physique ou morale qui s'inscrit ou passe commande d'une formation
- Stagiaire/Apprenant : La personne physique qui participe à une formation

### Objet et champ d'application

Les présentes conditions générales de vente déterminent les conditions applicables aux prestations de formation effectuées par la SAS MEDEO FORMATION pour le compte d'un client/bénéficiaire. Toute commande de formation auprès de la Société implique l'acceptation sous réserve du client/bénéficiaire des présentes conditions générales de vente. Ces conditions prévalent sur tout autre document du client/bénéficiaire, en particulier sur toutes conditions générales d'achat.

### Devis et devis valant convention

Pour chaque formation, la Société MEDEO FORMATION s'engage à fournir un devis ou à défaut un devis valant convention au client/bénéficiaire. Ce dernier est tenu de retourner à la société un exemplaire renseigné, daté, signé et tamponné. Ce dernier vaut convention hormis pour les V.A.E. et les Bilans de compétence où en fonction du financement engagé, un contrat d'accompagnement ou une charte d'accompagnement VAE sont à signer.

Pour chaque formation certifiante, la Société MEDEO FORMATION s'engage à fournir un devis sur demande du client.

S'en suivent trois types de contractualisation, après étude et selon le dispositif de financement :

- convention de formation par apprentissage
- convention de formation (pour les contrats de professionnalisation)
- contrat de formation (pour les clients particuliers)

Le client/bénéficiaire est tenu de retourner à la société un exemplaire daté, signé et tamponné.

### Droit de rétractation

Conformément aux articles L.221-18 et suivants du Code de la consommation, un client particulier dispose d'un délai de 14 jours pour exercer son droit de rétractation sans avoir à justifier de motif.

Ce droit ne peut être exercé pour les prestations pleinement exécutées avant la fin du délai avec l'accord préalable du client. Un formulaire est disponible sur demande.

### Accessibilité et handicap

MEDEO FORMATION est engagé à garantir l'accessibilité de ses prestations aux personnes en situation de handicap. Toute personne concernée peut contacter le référent handicap pour envisager les adaptations nécessaires.

### Prix et modalité de paiement

Les prix des formations sont indiqués en euros, prix net non soumis à TVA selon l'article 261-4-4 du code général des impôts (CGI).

Dans le cadre d'un financement personnel, le paiement est à effectuer impérativement en amont de la prestation, à réception de la facture, au comptant.

Dans le cadre d'un financement via une prise en charge (fonds de formations, OPCO, prestataires, entreprises), le paiement peut être effectué après la prestation, dès lors que l'inscription est entièrement finalisée (devis valant convention retourné signé, accord de prise en charge fourni, dossiers complets).

Si le financement ne peut avoir lieu qu'à posteriori de la formation (entreprises, structures, prestataires), le client/bénéficiaire s'engage à régler sa facture sous un délai de J+30 maximum à la réception de cette dernière. Passé ce délai, 2 relances hebdomadaires seront envoyées une 3<sup>ème</sup> relance pour mise en demeure. Sans retour ou paiement de la part du client/bénéficiaire dans un délai de 10 jours, la mise en demeure sera automatiquement transmise au cabinet de recouvrement contracté par MEDEO FORMATION.

Les pénalités de retard suivantes seront également appliquées :

Conformément à l'article L. 441-6 du code de commerce, les pénalités de retards seront calculées à partir de 3 fois le taux d'intérêt légal en vigueur et une indemnité de 40€ seront dues à défaut de règlement le jour suivant la date de paiement figurant sur la facture. Les opérations donnant lieu à facture sont constituées exclusivement de prestations de services.

### **Financement professionnel ou Personnel**

Le règlement des factures peut s'effectuer via une plateforme dédiée par paiement en ligne, par prélèvement SEPA, ou par virement.

A l'issue de la formation sera adressé l'attestation de participation et/ou le certificat de réalisation et la facture acquittée de la présente formation. Possibilités sous conditions, de bénéficier d'un crédit d'impôt et de frais professionnels pour les dirigeants d'entreprise sous réserve des règles fiscales et comptables applicables.

### **Financement par les opérateurs de compétences professionnels privés ou publics, fonds de formation, prestataires ou entreprises**

Le montant de l'enveloppe budgétaire est sous réserve de l'affectation annuelle émanant des opérateurs de compétences professionnels privés ou publics.

Le client/bénéficiaire a l'entière responsabilité de tenir à jour les informations professionnelles constituant son compte de formation auprès des différents organismes.

Dans le cas où le client/bénéficiaire ne remplirait pas l'ensemble des conditions exigées par les opérateurs de compétences professionnels privés ou publics, celui-ci s'engage à régler lui-même le montant de l'action de formation à MEDEO FORMATION, au comptant à réception de la facture et en amont de la prestation.

Afin de prétendre aux différents types de financement, l'inscription du stagiaire doit être entièrement finalisée. Dans le cas d'un dossier incomplet (devis valant convention non retourné signé, accord de prise en charge non fourni ou pièces justificatives non fournies) ou d'un refus de prise en charge, le stagiaire se verra refus l'accès à la prestation.

### **Financement CPF**

En tant qu'organisme de formation référencé sur la plateforme EDOF, donnant ainsi l'accès à des formations finançables par le CPF, MEDEO FORMATION se conforme aux CGU consultable ici <https://www.moncompteformation.gouv.fr/espace-public/conditions-generales-dutilisation>.

### **Conditions de report et d'annulation d'une session de formation**

- Annulation d'une session de formation par le client/bénéficiaire  
L'annulation d'une séance de formation est possible, à condition de le faire au moins 30 jours calendaires avant le jour et l'heure prévus. Toute annulation doit faire l'objet d'une notification par courriel accompagné d'un justificatif à l'adresse [contact@medeo-formation.fr](mailto:contact@medeo-formation.fr).
- En cas d'annulation entre 1 et 30 jours ouvrables avant la date de formation, sauf cas de force majeure dument reconnue (maladie, hospitalisation...), le client/bénéficiaire est tenu de payer une pénalité d'annulation à hauteur de 100% du cout initial de la formation.
- Annulation d'une session de formation par MEDEO FORMATION  
En cas d'inexécution de ses obligations suite à un évènement fortuit ou à un cas de force majeur, la société MEDEO FORMATION ne pourra être tenue responsable à l'égard de ses clients/bénéficiaires. Ces derniers seront informés par mail sans autre indemnité ni dommages et intérêts.
- Absence ou abandon en cours de formation  
En cas d'absence ou d'abandon en cours de formation, MEDEO FORMATION se réserve le droit de facturer les heures non effectuées si l'absence n'a pas été annoncée avant J-30.

Si subrogation par un opérateur de compétences professionnel privé ou public  
En cas d'absence ou d'abandon en cours de formation, MEDEO FORMATION se réserve le droit de facturer auprès de son opérateur de compétences professionnel privé ou public au prorata des heures effectuées. Le solde restant dû sera à la charge du client/bénéficiaire.

Dans le cadre de l'apprentissage et de la formation continue, en cas d'absence, MEDEO FORMATION se réserve le droit de facturer les heures initialement planifiées dans leur totalité. Il appartiendra à l'employeur de déduire des sommes dues au stagiaire les absences constatées via MEDEO Formation.

### **Effectif et ajournement (Ne concerne pas la V.A.E. et le BC)**

Pour favoriser les meilleures conditions d'apprentissage, l'effectif de chaque formation est limité. Cet effectif est déterminé, pour chaque formation, en fonction des objectifs et des méthodes pédagogiques. Les inscriptions sont prises en compte dans leur ordre d'arrivée. L'émission d'un devis ne tient pas lieu d'inscription. Seuls les devis ou devis valant contrat/convention dument renseignés, datés, tamponnés, signés et retournés à MEDEO FORMATION ont valeur contractuelle.

Mis à jour le 30/04/2025

Une fois l'effectif atteint, les inscriptions sont closes. MEDEO FORMATION peut alors proposer au client/bénéficiaire de participer à une nouvelle session ou de figurer sur une liste d'attente. Dans le cas où le nombre de participants serait insuffisant pour assurer le bon déroulement d'une formation, MEDEO FORMATION se réserve la possibilité d'ajourner la formation au plus tard 3 jours avant la date prévue et ce, sans autre indemnité ou dommages et intérêts.

### **Propriété intellectuelle et droits d'auteur**

Les supports de formation, quelle qu'en soit la forme (papier, numérique, électronique...) sont protégés par la propriété intellectuelle, le droit d'auteur et droits voisins (article L.122-5, L.341-1 et Suivants du code de propriété intellectuelle). Le client/bénéficiaire s'engage à ne pas résumer, modifier, altérer, rediffuser, revendre, louer, échanger et mettre à disposition à des tiers tout ou partie de ces documents. Leur reproduction, partielle ou totale, ne peut donc pas être effectuée sans l'accord exprès de la société. MEDEO FORMATION concède un droit de consultation et à l'impression pour son usage exclusif.

### **Droit à l'image**

MEDEO FORMATION s'autorise à diffuser la ou les photographies ou vidéos réalisées par celle-ci lors des formations ou des événements en vue, soit de la diffusion sur la presse locale, soit de les mettre en ligne ou à disposition de toute personne qui viendra se connecter sur le site internet : [www.medeo-formation.fr](http://www.medeo-formation.fr), ou sur les différents réseaux sociaux concernés et tout autre support de communication utilisé par celui-ci. La diffusion de la ou les photographies ou vidéos réalisées peut être refusée par le client/bénéficiaire en s'adressant à MEDEO FORMATION-3 boulevard de Clairfont -Site Naturopôle Bat G-66350 TOULOUGES.

### **Informatique et libertés**

Dans le cadre de la réalisation des formations, MEDEO FORMATION est amenée à collecter des données à caractère personnel. En outre, les personnes concernées disposent sur les données personnelles les concernant un droit d'accès, de rectification, d'effacement, de limitation, de portabilité, et d'opposition et peuvent, à tout moment, révoquer les consentements aux traitements. Les personnes concernées seront susceptibles de faire valoir leurs droits directement auprès de MEDEO FORMATION ou de l'éventuel prestataire ou sous-traitant, qui s'engage à y faire droit dans les délais réglementaires et à en informer MEDEO FORMATION, en écrivant à l'adresse suivante : [contact@medeo-formation.fr](mailto:contact@medeo-formation.fr).

Conformément à l'exigence essentielle de sécurité des données personnelles, MEDEO FORMATION s'engage, dans le cadre de l'exécution de ses formations, à prendre toutes mesures techniques et organisationnelles utiles afin de préserver la sécurité et la confidentialité des données à caractère personnel et, notamment, d'empêcher qu'elles ne soient déformées, endommagées, perdues, détournées, corrompues, divulguées, transmises et/ou communiquées à des personnes non autorisées.

Par conséquent, MEDEO FORMATION s'engage à :

- Ne traiter les données personnelles que pour le strict besoin des formations
- Conserver les données personnelles pendant trois (3) ans ou une durée supérieure pour se conformer aux obligations légales, résoudre d'éventuels litiges et faire respecter les engagements contractuels
- En cas de sous-traitance, MEDEO FORMATION se porte fort du respect par ses sous-traitants de tous ses engagements en matière de sécurité et de protection des données personnelles
- Enfin, dans le cas où les données à caractère personnel seraient amenées à être transférées hors de l'union européenne, il est rappelé que cela ne pourra se faire sans l'accord du client et/ou de la personne physique concernée.

Les informations à caractère personnel communiquées par le client/bénéficiaire à la société MEDEO FORMATION sont utiles pour le traitement de l'inscription ainsi que pour la constitution d'un fichier clientèle pour les prospections commerciales. Suivant la loi du 6 janvier 1978 relative à l'informatique et aux fichiers et aux libertés, modifiée par la loi n°2004-801 du 6 août 2004, le client/bénéficiaire dispose d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition des données personnelles le concernant.

La charte Medeo Formation sur la protection des données personnelles est disponible et consultable sur demande. Vous pouvez accéder à ces informations et en demander la rectification en vous adressant à MEDEO FORMATION- 3 Boulevard de Clairfont – Site Naturopole – Bat G – 66350 Toulouges.

### **Engagement qualité**

MEDEO FORMATION s'engage à fournir au client/bénéficiaire, avant toute contractualisation, l'ensemble des informations relatives aux objectifs, prérequis, durée, modalités et délais d'accès, méthodes mobilisées et modalités d'évaluation. Ces éléments sont fournis conformément aux exigences sur la page catalogue de notre site internet.

### **Loi applicable et attribution de compétences**

Les présentes conditions générales de vente sont encadrées par la loi française. En cas de litige survenant entre la société MEDEO FORMATION et le client/bénéficiaire, la recherche d'une solution à l'amiable sera privilégiée. A défaut, l'affaire sera portée devant le tribunal compétent.

Le fait que l'une ou l'autre des parties ne se prévalent pas à un moment donné de l'une quelconque des dispositions des présentes conditions générales de vente ne pourra jamais être considéré comme une renonciation de sa part aux droits qu'elle tient de celle-ci.

Mis à jour le 30/04/2025

**Médiation à la consommation**

En cas de litige avec un client particulier et après échec d'une réclamation écrite auprès de nos services, celui-ci peut recourir gratuitement au médiateur de la consommation de Perpignan (66).